



PRÉFECTURE DES YVELINES  
PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

**AVIS**

**Par arrêté inter-préfectoral n° 2018170-0001 du 19 juin 2018 les préfets des Yvelines et de l'Essonne ont suspendu pour une durée maximale de 6 mois, l'enquête publique relative au plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la vallée de la Bièvre et du ru de Vauhallaan prévue du 11 juin au 13 juillet 2018 inclus.**

L'arrêté de suspension est consultable dans les communes de **Guyancourt, Buc, les Loges-en-Josas et Jouy-en-Josas** dans les Yvelines et **Bièvres, Verrières-le-Buisson, Igny, Vauhallaan et Massy** dans l'Essonne.

Le présent avis sera affiché sur les panneaux d'affichage des communes précitées, affichage certifié par les maires, publié dans deux journaux habilités à recevoir les annonces légales et judiciaires dans les départements des Yvelines et de l'Essonne.

\*\*\*\*\*